

Prière pour les disciples

(Traduit de l'anglais)

Matthieu 6, 9 à 13

W. Kelly

[Bible Treasury N4 p. 20-22]

[Paroles d'évangile 11.6]

Êtes-vous un disciple du Seigneur Jésus ? Êtes-vous né de l'Esprit ? Êtes-vous un enfant de Dieu ayant le droit de dire : Abba, Père ? Tels étaient ceux, et nul autres, auxquels le Seigneur enseignait à prier ainsi : « Notre Père qui es dans les cieux, que ton nom soit sanctifié ; que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre. Donne-nous aujourd'hui le pain qu'il nous faut ; et remets-nous nos dettes, comme nous aussi nous remettons à nos débiteurs ; et ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal ». Si vous êtes un disciple comme eux, vous pouvez aussi prier ainsi, même si, comme eux, vous ne pouvez pas dire que vous avez la rédemption en Christ, le pardon de vos fautes (Éph. 1, 7). Tel était nécessairement leur état alors, car Christ n'avait pas encore souffert pour les péchés. Mais il ne devrait pas être le vôtre maintenant ; car l'œuvre expiatoire est faite. Si donc vous croyez au Seigneur Jésus, sachez que par Lui vous est (non pas promise, mais) annoncée la rémission des péchés, et qu'en Lui tout croyant est justifié de toutes choses (Act. 13, 38-39). Vous n'avez pas compris les rudiments de l'évangile, si vous ne savez pas qu'une fois purifié, vous n'avez plus aucune conscience de péché.

Tant que vous êtes dans cette condition informe, né de l'Esprit mais ne vous reposant pas sur la rédemption connue comme vous appartenant (et donc, n'ayant pas encore l'Esprit d'adoption, Gal. 4, 4-6 ; Éph. 1, 13), vous faites bien de prier comme le Seigneur l'a enseigné à Ses disciples en attendant l'Esprit (Luc 11, 1-3). Une fois que le Paraclet a été donné, ils sont entrés dans la paix et la liberté, bien au-delà de leur état d'alors (Rom. 5, 1-11 ; 2 Cor. 5, 17, 18) ; et vous le prouverez en étant ainsi soumis et obéissant à Dieu (Act. 5, 32). Néanmoins, bien que l'état de chrétien vous conduise à prier par l'Esprit selon la nouvelle relation, combien demeure toujours béni ce que le Seigneur a enseigné ici ! Savez-vous vraiment ce qu'Il a voulu dire ? Beaucoup manquent à cet égard. Pesons Ses paroles.

C'est dans le premier évangile que nous entendons parler du Père qui est dans les cieux. Le but était d'élever en haut les yeux des Juifs, lesquels étaient habitués à s'attendre à ce que Dieu manifeste Son pouvoir glorieux sur la terre (És. 25, 9 ; 31, 4 ; 35, 4 ; etc.), comme Il le fit dans une certaine mesure depuis le jour de la rédemption de l'ancienne maison de servitude. Maintenant, Il s'est fait connaître comme Celui qui fait lever Son soleil sur les méchants et sur les bons, et qui envoie la pluie sur les justes et les injustes [Matt. 5, 45], quoiqu'avec une faveur spéciale pour Ses enfants.

Les demandes sont au nombre de sept, et se divisent en deux classes ; les trois premières sont des demandes de justice, et les quatre dernières de grâce. C'est un ordre dû intrinsèquement à Dieu, et approprié aux saints. S'il s'agissait de pécheurs perdus comme tels, tout devrait commencer par la grâce souveraine.

Mais nous n'entendons pas parler de cela dans ce qui est appelé le sermon sur la montagne, mais une telle grâce brille ailleurs de façon appropriée.

1. Et combien est juste, même nos cœurs le sentent, la demande initiale : Que ton nom soit sanctifié ! C'est le premier désir de celui qui est renouvelé, quelque jeune qu'il soit dans la foi. Sans la réalisation de cela, il ne peut rien y avoir de bon.

2. Que ton (non pas « mon ») règne vienne, le royaume du Père (Matt. 13, 43), où les saints célestes resplendiront comme le soleil dans sa gloire en haut [Matt. 13, 43], l'objet le plus cher de Son amour ici comme Père, qui les aura là avec Lui et comme Christ, par qui seul cela est rendu possible.

3. Que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre. C'est en même temps le royaume du Fils de l'homme, qui enverra Ses anges pour cueillir hors de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité (Matt. 13, 41). Ce sont les choses terrestres du royaume de Dieu, comme les autres sont les célestes (Jean 3, 12), Christ étant la Tête de l'Assemblée et chef sur toutes choses (Éph. 1, 10, 22).

Puis viennent les demandes de grâce.

4. Donne-nous aujourd'hui le pain qu'il nous faut (ou, qui nous suffit). Ils sont ainsi enseignés à commencer à confesser leur dépendance pour les besoins ordinaires, comme l'apôtre nous appelle à être satisfaits de la nourriture et du vêtement [1 Tim. 6, 8].

5. Et remets-nous nos dettes, comme nous aussi nous remettons à nos débiteurs. Car en effet, tous les saints sont tenus de se juger eux-mêmes et de confesser leurs péchés, tout comme un esprit de pardon préalable est impératif. Voyez Matthieu 18, 35 ; Luc 17, 3 et 4.

6. Et ne nous induis pas en tentation. C'est ce que le Seigneur fait comprendre aux disciples ; car Il connaissait toujours leur faiblesse, comme nul autre. Luc 22, 46 : « Endurer » la tentation est tout autant béni, qu'y « entrer » est plein de danger.

7. Mais délivre-nous du mal en général, si ce n'est du méchant en particulier. Ce n'était pas le crible, ou la tentation, dont il est parlé dans la phrase précédente, par lequel la grâce peut nous faire passer pour notre bien, comme nous le voyons en Pierre ; mais la puissance de l'ennemi qui attire dans le péché contre Dieu. Le désir approprié était d'être gardé du mal ou, si quelqu'un était tombé, d'en être restauré. La grâce ne fait défaut dans aucun de ces cas, même si un disciple, hélas ! manquait. Délivre-nous du mal.

La doxologie est un ajout ecclésiastique et donc non inspiré. Luc fut conduit, par l'Esprit Saint, à omettre le droit spécial (2), le royaume terrestre (3), et la phrase finale (7), comme n'étant pas aussi pertinents dans le cas des Gentils.

Lecteur, votre état vous permet-il d'adopter la prière pour un disciple de Jésus ? Combien il est triste de l'utiliser légèrement et faussement !